

PANORAMA ÉCONOMIQUE

ANNÉE 2021

Diocèse de Nantes | *Église catholique en Loire-Atlantique*



- **Présentation de l'Église en Loire-Atlantique**
- **Fonctionnement économique du diocèse**
- **Ressources de l'Église : focus sur le denier**
- **Réponses aux questions fréquentes**

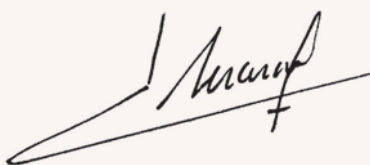
Le 1^{er} novembre dernier, solennité de la Toussaint, je vous adressais une Lettre pastorale intitulée *Dans la joie que donne l'Esprit*. J'y exprimais ma joie d'être le pasteur d'une Église qui fourmille de très nombreuses initiatives et j'invitais les diocésains à « oser l'aventure missionnaire » en des temps difficiles et troublés.

Les divers engagements bénévoles ou salariés, le soutien financier de chacun des fidèles, permettent de mettre en œuvre les projets annoncés dans cette Lettre pastorale.

Ce document vous permettra de mieux comprendre le fonctionnement économique du diocèse afin de poursuivre ensemble l'élan missionnaire de notre Église.

Soyez assurés de ma prière,
Fraternellement.

+ Laurent Percerou
Évêque du diocèse de Nantes




Vos dons soutiennent les prêtres, les bénévoles et salariés laïcs présents et disponibles pour :



ACCUEILLIR, ÉCOUTER, AGIR

254 prêtres en activité
72 diacres en service
13 séminaristes
142 animateurs engagés
dans l'action pastorale
(79 ETP*)
194 salariés au service des
paroisses et du diocèse (81 ETP*)

* ETP : équivalent temps plein



CÉLÉBRER ET RASSEMBLER

Messes célébrées
le dimanche
De grands temps
liturgiques
Des rassemblements
paroissiaux
et diocésains



ACCOMPAGNER CHAQUE CHEMIN DE FOI

Des centaines d'enfants
catéchisés et de jeunes
en aumônerie
474 adultes catéchumènes
Des pèlerinages annuels
Des rencontres et visites
d'aumôniers à l'hôpital,
en prison, à domicile



PRÉPARER AUX GRANDS MOMENTS DE LA VIE

3560 baptêmes
1900 1^{res} communions
900 confirmations
660 mariages
7900 funérailles

chiffres 2021



Les paroisses, services et mouvements peuvent compter sur plus de **7000** bénévoles engagés dans l'accueil dans les presbytères, l'animation liturgique, le fleurissement des églises, la préparation aux sacrements, l'accompagnement des familles en deuil, les conseils économiques ou d'animation paroissiale, etc.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN LOIRE-ATLANTIQUE

Diocèse de Nantes

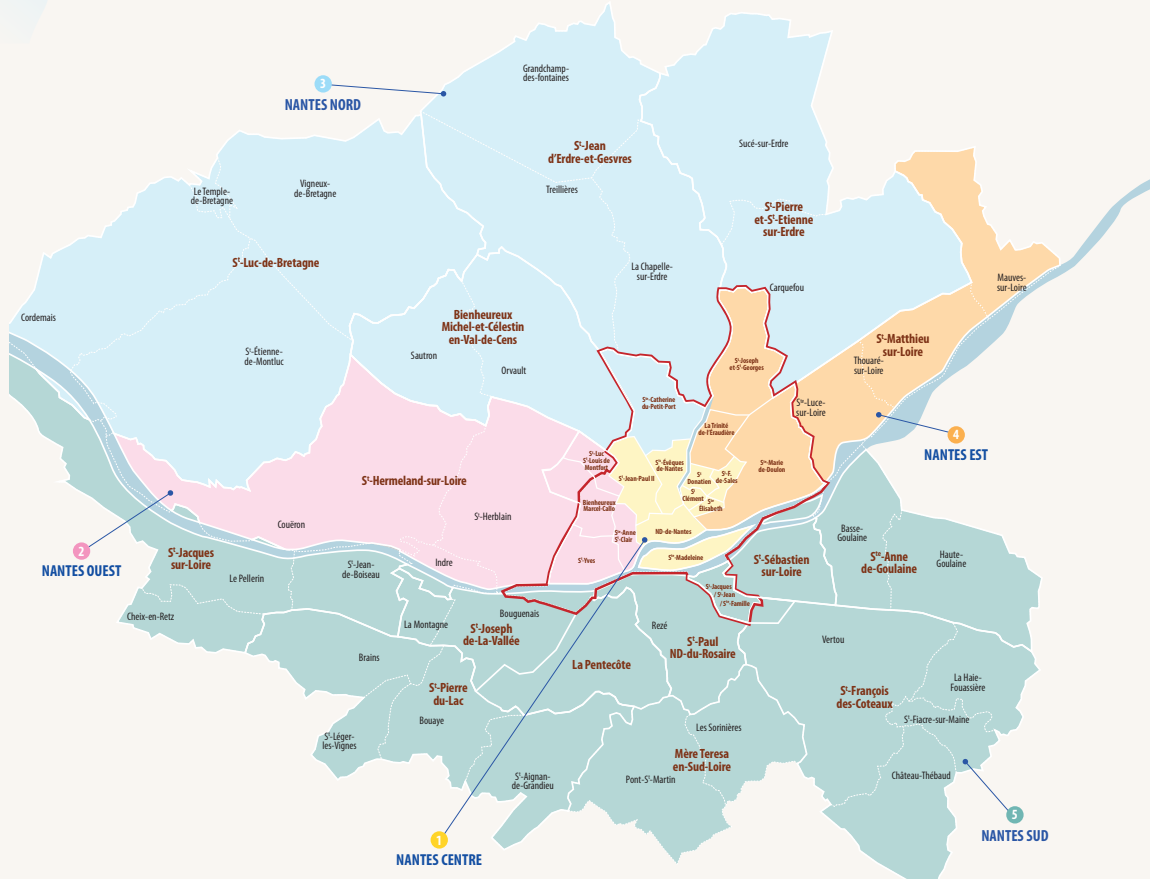


Le diocèse de Nantes couvre le territoire du département de la Loire-Atlantique.

La population du département s'élève à plus de 1,4 millions d'habitants.

Les deux agglomérations de Nantes et Saint-Nazaire concentrent à elles deux près de 70 % de la population de Loire-Atlantique.

Le diocèse est organisé en 12 zones pastorales regroupant 71 paroisses (environ 300 clochers).



ASSURER LE FONCTIONNEMENT ÉCONOMIQUE DU DIOCÈSE

L'activité du diocèse s'exerce principalement au sein de ses 71 paroisses avec l'appui des services pastoraux et des services supports (administratifs).

2020

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ AU 31/12/2020

Recettes d'exploitation	14,6 M€
Dépenses d'exploitation hors amortissements	-15,9 M€
Résultat d'exploitation hors amortissements	-1,3 M€
Amortissements	-3,3 M€
Résultat d'exploitation	-4,6 M€
Résultat financier net	0,3 M€
Résultat courant	-4,3 M€
Résultat exceptionnel	5,4 M€
Impôt sur placements	-0,2 M€
Résultat net	0,9 M€

Le résultat d'exploitation, hors amortissements, est très impacté par le niveau de legs d'une année sur l'autre.

Le résultat d'exploitation est structurellement déficitaire compte tenu de l'importance de l'activité pastorale du diocèse.

Le résultat exceptionnel de l'année 2020 est principalement constitué de deux cessions immobilières significatives (l'une à Vertou pour 1,7 M€ et l'autre à Nantes pour 2,8 M€).

Le résultat financier du diocèse a bénéficié en 2021 d'un contexte général des marchés financiers très favorable. La trésorerie est placée sur des supports très diversifiés privilégiant la qualité et la performance à long terme. La stratégie de placement privilégie des actifs respectant des critères ESG* et/ou conformes aux critères éthiques de l'Église (Mensuram Bonam).

* Environnementaux, sociaux et de gouvernance.

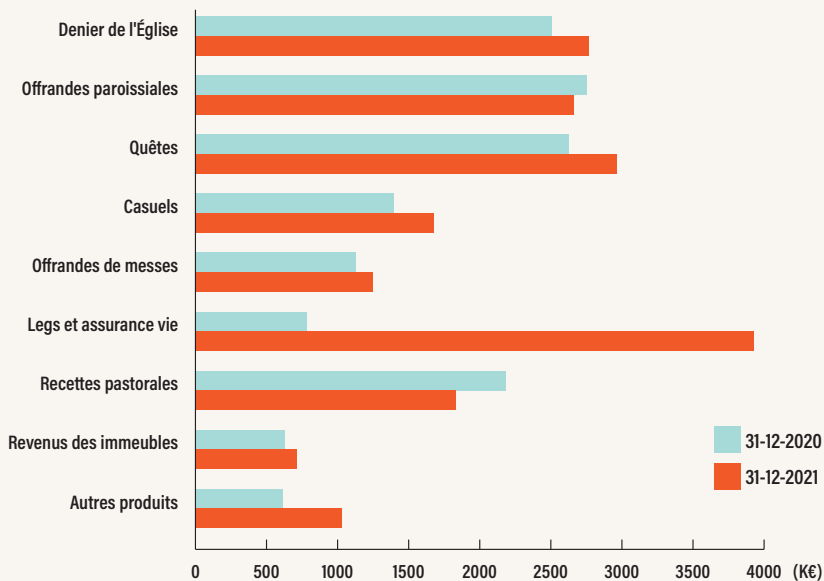
2021

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ AU 31/12/2021

Recettes d'exploitation	18,8 M€
Dépenses d'exploitation hors amortissements	-16,4 M€
Résultat d'exploitation hors amortissements	2,4 M€
Amortissements	-3,4 M€
Résultat d'exploitation	-1,0 M€
Résultat financier net	0,8 M€
Résultat courant	-0,2 M€
Résultat exceptionnel	1,0 M€
Impôt sur placements	-0,2 M€
Résultat net	0,6 M€

RESSOURCES D'EXPLOITATION

TOTAL DES RESSOURCES EN 2021 : **18,8 M€** (14,6 M€ EN 2020)

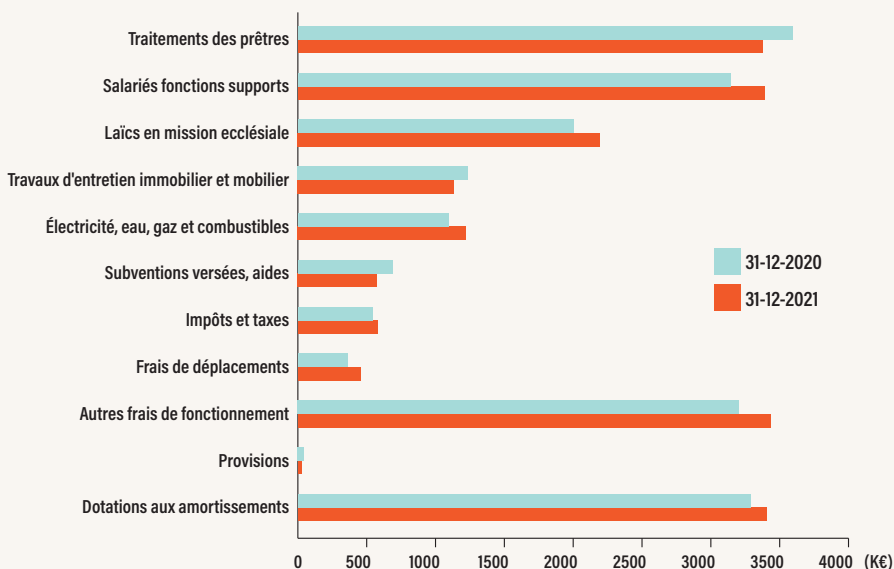


Les ressources de fonctionnement du diocèse proviennent quasi intégralement de la générosité des catholiques du département* et sont en forte augmentation de +4,2 M€ (+29%) du fait d'un niveau élevé de legs en 2021 par rapport à 2020 (+3,1 M€) et d'un retour progressif à la normale des activités, après une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire.

*hors produits financiers.

CHARGES D'EXPLOITATION

TOTAL DES CHARGES EN 2021 : **19,8 M€** (19,2 M€ EN 2020)



Les dépenses de fonctionnement sont en progression de 3% entre 2020 et 2021. Cette évolution provient essentiellement d'un retour à la normale des activités post Covid :

↳ Fin du chômage partiel, reprise des déplacements, augmentation de la consommation des fluides (eau, électricité, gaz), etc.

↳ 262 prêtres et 72 diacres en activité au sein du diocèse au 31/12/2021 contre 270 prêtres et 69 diacres au 31/12/2020.

↳ 160 salariés (ETP) au 31/12/2021

Le diocèse a également investi en 2021 environ 6M€ dans l'entretien, la rénovation ou la transformation de son patrimoine immobilier.

LES RESSOURCES DE L'ÉGLISE

FOCUS SUR
LE DENIER

La foi chrétienne nous inscrit dans un processus de transmission dont nous sommes bénéficiaires et acteurs. Ces dons reçus et offerts sont au cœur de la vie de notre Église.

Pour assurer sa mission d'annoncer l'Évangile, l'Église adresse chaque année la campagne « denier » aux fidèles de son diocèse.

PETIT RAPPEL HISTORIQUE

La loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 proclame la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes. Il comporte un article 2, aux termes duquel : « La République ne reconnaît, ne salarie et ne subventionne aucun culte ». En conséquence, l'Église ne reçoit aucune subvention publique. Privés de toute ressource d'origine publique et ne recevant aucune subvention du Vatican, les évêques et les prêtres ont, pour la première fois, été contraints de faire appel à la générosité des fidèles. C'est ainsi que fut instauré, dès 1906, le « denier du clergé » qui devait prendre le nom de « denier du culte » quelques années plus tard.

Vers le « denier de l'Église »

Au cours du siècle dernier, et notamment après le Concile Vatican II, nombreux ont été les laïcs venus se mettre au service de l'Église, pour exercer des fonctions de gestion ou d'animation pastorale. La majorité d'entre eux sont des bénévoles, mais d'autres sont nécessairement salariés. C'est pour tenir compte de cette évolution, que le « denier du culte », ainsi dénommé par référence aux seuls ministres des cultes (prêtres et évêques) est devenu, en 1989, « le denier de l'Église ». Cette évolution ne doit pas faire oublier la nécessité impérieuse du « denier de l'Église » : ce sont les fidèles et eux seuls qui procurent à l'Église ses moyens financiers.

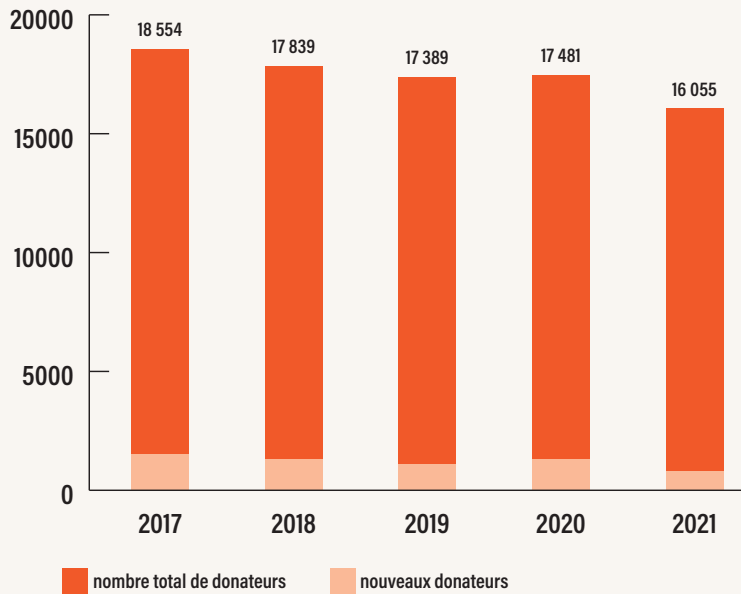
Le denier est un don volontaire, une contribution voulue pour que chaque personne puisse trouver proche d'elle une église qui les accueille et les aide à prier, mieux connaître l'Évangile et se soucier des plus fragiles.

Le denier sert à couvrir les dépenses de traitement des prêtres, la rémunération des laïcs en mission et des fonctions support. En 2021, le denier (5,4 M€) a permis de couvrir 60 % des dépenses du traitement et des salaires (9 M€).



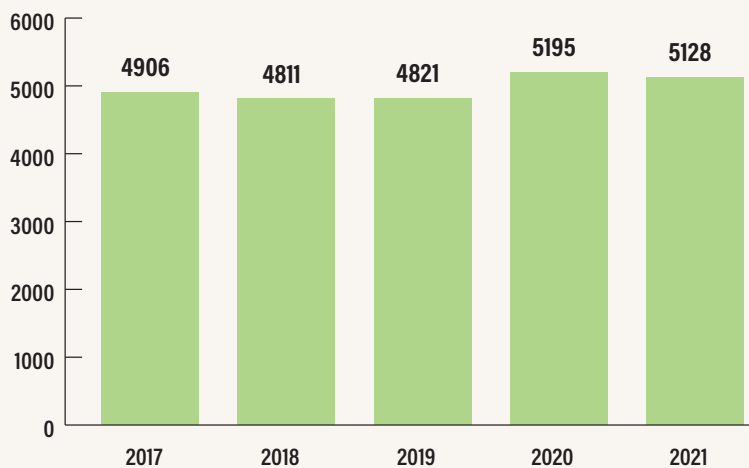
Ce focus sur le denier ne mentionne pas les autres ressources de l'Église, tels que les legs, le casuel, la quête, les offrandes de messe, les campagnes chauffage et travaux, la vente de cierges...

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DONATEURS



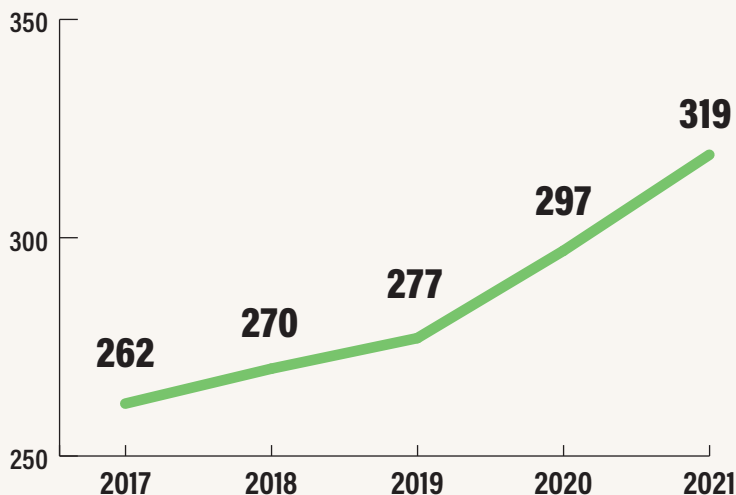
Le nombre de donateurs connaît une baisse d'année en année. Malgré une belle mobilisation sur la période Covid de 2020, il faut impérativement trouver de nouveaux donateurs en nombre pour assurer l'avenir du diocèse.

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DU DENIER (K€)



L'évolution de la collecte denier a connu pendant la période Covid une augmentation rassurante qui s'est à peu près maintenue en 2021. Cependant cette augmentation masque l'absence totale de quêtes pendant plusieurs mois et ne couvrent que partiellement les besoins des paroisses et du diocèse.

ÉVOLUTION DU DON MOYEN PAR DONATEUR (€)



La baisse du nombre de donateurs a été partiellement compensée par un don moyen en constante progression.

VOS DONS SONT PRÉCIEUX

POUR VOTRE PAROISSE, LE DIOCÈSE ET L'ANNONCE DE LA BONNE NOUVELLE !

Grâce à vous, l'Église remplit sa mission spirituelle. Votre générosité est essentielle à 100 % : l'Église ne reçoit aucune subvention de l'État, ni du Vatican. Elle ne vit que des dons (quêtes, denier, offrandes...) et des legs des fidèles.

POURQUOI DONNER AU DIOCÈSE OU À MA PAROISSE ? POUR QUELLES FINALITÉS ?

- ☞ Lorsque vous donnez au diocèse vous permettez d'assurer les moyens matériels tels que le traitement des prêtres en activité et ceux qui sont à la retraite, la formation des prêtres et des séminaristes, les laïcs en missions (catéchèse, aumôneries des hôpitaux, EHPAD..., pastorale des jeunes, pastorale familiale, pastorale de la santé...), les salaires en support des 71 paroisses pour la comptabilité, l'informatique, les ressources humaines, la communication, l'entretien des bâtiments...
- ☞ Lorsque vous donnez à votre paroisse, vous lui permettez d'assumer ses frais courants (les différentes activités pastorales, factures d'énergie, travaux...)
- ☞ Dans le diocèse de Nantes, nous proposons aux catholiques de donner une contribution annuelle à la vie de leur Église. Nous suggérons une participation au denier incluant une répartition diocèse / paroisse. Chacun donnant librement selon son cœur et ses moyens. Une contribution mensuelle est encouragée, elle est sans doute plus facile à supporter pour le donateur et elle soutient l'Église dans la durée.
- ☞ Il arrive que le diocèse sollicite les donateurs pour un soutien particulier. En 2022, ce fut le cas pour les travaux du Séminaire. En 2023, ce sera sans doute le cas pour faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie. En 2024, nous prévoyons une campagne pour l'installation de l'orgue de Saint-Donatien. Ce soutien supplémentaire est spécifiquement attribué à un projet défini.

QU'EN EST-IL DU REÇU FISCAL ?

- ☞ L'Église sait combien sont nombreux ceux qui donnent sans bénéficier de l'avantage fiscal. Tout don, quel que soit son montant, a de la valeur.
- ☞ Un don permettant l'obtention d'un reçu fiscal est possible par exemple pour le denier, le chauffage, les travaux, une offrande pour votre paroisse. Seule l'Association diocésaine de Nantes est habilitée à délivrer des reçus fiscaux. Comptez un mois environ pour le recevoir (un peu plus long en fin d'année). Avec une adresse e-mail c'est plus rapide et plus économique. Sachez qu'en cas de besoin, nous pouvons adresser un duplicata dans les 6 ans qui suivent votre don.
- ☞ Cependant, les offrandes (casuel) lors de moments forts d'une vie : baptême, mariage, enterrement ou messe pour une intention particulière ne permettent pas de délivrer un reçu fiscal. Ces dons sont perçus par la paroisse qui se rend disponible au moment où les personnes demandent sa présence. Ces dons sans reçus fiscaux sont à adresser directement à la paroisse.

Y A-T-IL D'AUTRES MOYENS DE SOUTENIR L'ÉGLISE DE LOIRE-ATLANTIQUE ?

- ☞ Les legs représentent le don de la transmission pour les générations à venir. Transmettre un ou plusieurs biens, assurances vie, quels qu'ils soient, assure ce lien essentiel permettant de poursuivre la mission de l'Église pour les futures générations, et de gérer des projets d'investissements. C'est une ressource essentielle qui prépare l'avenir. Ces dons se réalisent dans une relation de connaissance et de confiance entre vous et le diocèse ou votre paroisse. N'hésitez pas à prendre contact via legsetdonations@ad-nantes.org pour en parler.

LA GESTION DES DONS EST-ELLE BIEN ASSURÉE ?

- ☞ Des procédures et un contrôle de gestion rigoureux garantissent votre don. Par ailleurs, un commissaire aux comptes indépendant certifie la bonne régularité des comptes du diocèse et des paroisses ainsi que la bonne utilisation des fonds collectés. Ceux-ci sont publiés chaque année et consultables...

ÉVOLUTIONS VERS 2022 QUELLES PERSPECTIVES ?

Madame, Monsieur,

Vous venez de lire la version n° 1 d'un document que nous souhaitons continuer à faire évoluer. Si ce panorama annuel est essentiellement construit autour des données économiques, nous espérons, pour les prochains numéros, pouvoir compléter ce document en incluant des informations sur les missions pastorales.

L'année 2022, au plan financier, s'annonce comme une année complexe avec un contexte exogène qui entraîne un retour brutal de l'inflation. Cela aura nécessairement un impact sur le niveau de nos dépenses. Concernant le denier, le nombre de donateurs a continué à baisser, cependant le don moyen est toujours en progression.

L'activité témoigne d'une dynamique pastorale « toujours encourageante ». Notre diocèse, avec l'ensemble des paroisses, s'approprie les nouveaux usages numériques qui offrent davantage de souplesse aux donateurs et facilitent la collecte et la gestion des dons.

En vous remerciant pour votre fidèle et généreux soutien.

Nicolas Perenchio,
économiste du diocèse de Nantes

